



Structuration, gouvernance et modèle économique d'un tiers-lieu

Grand-Champ (56)

@pexels

AMO pour l'émergence d'un tiers-lieu à Grand-Champ (Morbihan)

La problématique

- La commune de Grand-Champ située dans l'aire de compétence de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA), constitue une petite centralité urbaine de près de 6000 habitants. **Lauréate du programme Petites Villes de Demain, la ville de Grand-Champ souhaite renforcer son attractivité et répondre aux besoins de ses habitants.**
- Dans cette perspective, **la ville a bénéficié d'un accompagnement visant à lever les premiers freins d'un projet de tiers-lieu et à définir ses modalités.** Ce 1^{er} accompagnement a été réalisé par Nouvelles Marges grâce à l'intervention de la Banque des Territoires au titre du marché à bons de commandes dédié à l'appui des Petites Villes de Demain.
- Il est ressorti de cet accompagnement que **le projet de tiers-lieu pourrait s'appuyer sur un foisonnement d'initiatives en cours à l'échelle de la commune et aux alentours.** Il est notamment question de rassembler autour des animations expérimentées par l'espace de vie sociale porté par l'association Familles Rurales. **Une dizaine d'habitants et d'associations se sont portés volontaires pour participer à l'élaboration du projet.**
- En considération de ce qui précède, **la ville a émis le souhait de poursuivre la réflexion et de passer à une étape d'assistance à maîtrise d'ouvrage,** visant à voir émerger ce tiers-lieu de manière opérationnelle.

Client	Grand-Champ
Année	• 2025

Notre action

Notre intervention consiste à appuyer la co-construction du projet, sa gouvernance et de sécuriser son modèle économique et se divise en trois temps :

- Une première phase d'appui à la co-construction et à la programmation**
 - Réunion et échanges avec les parties-prenantes
 - Visite de l'espace envisagé pour le tiers-lieu
 - Animation d'un atelier design de services afin d'affiner les cibles et les partenaires à mobiliser, les premières activités à lancer
 - Partage de la programmation possible visant à définir un à deux scénarios d'usage et de calendrier de déploiement
- Une deuxième phase d'accompagnement à la mise en place de la gouvernance du lieu**
 - Co-construction du schéma de gouvernance avec les parties prenantes et selon les orientations décidées précédemment
 - Examen de formes juridiques adaptées au projet
- Une troisième phase de modélisation du modèle économique du lieu**
 - Appréhension systémique de chaque activité ou service
 - Evaluation des coûts et des revenus et proposition d'un budget prévisionnel
 - Analyse AFOM
 - Proposition d'un plan d'action complété par un calendrier

